



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2021

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 20H en présence de Monsieur Michel HURSON - Maire – Messieurs Guy COLLET et Michel HINCELIN adjoints au Maire et des conseillers municipaux – Mesdames Léna CHARPENTIER, Anne-Marie VASSELET, Claudine VAUGENOT et Messieurs Paul CHATEAUNEUF, Éric DAOUZE, Patrice HENRIONNET, Laurent MICHEL et Jean Michel PLOIX.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

### 1. ORGANISATION DES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Suite à la crise sanitaire, le Maire informe l'assemblée des différents protocoles qui seront mis en place les 20 et 27 juin 2021. Le bureau de vote est transféré à la salle des fêtes.

### 2. AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

Lors du dernier conseil, des projets avaient été arrêtés (école numérique, travaux de voirie, isolation de l'école primaire...). Les dossiers de demandes des subventions sont déposés et les devis seront prochainement signés.

### 3. CONVENTION POUR UTILISATION DES OUTILS DE DEMATERIALISATION

La convention avec la société SPL XDEMAT arrive à expiration ; il convient, pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation, de la renouveler en signant une nouvelle convention. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 4. CONVENTION FOURRIERE

A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention capture enlèvement et garde des animaux.

### 5. CREANCE ETEINTE

A la demande du Centre des Finances Publiques de Saint Dizier, le conseil se prononce en faveur d'une admission d'une créance éteinte (facture de 2012).

### 6. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire présente à l'assemblée une lettre des élèves de l'école primaire demandant l'installation de poubelles aux abords de l'école. Le nécessaire sera fait.

Une participation financière est accordée pour l'achat d'un équipement spécifique suite à l'inscription d'un enfant de la commune à l'école maternelle de Valcourt.

Comme chaque année les élèves de CM2 auront un bon d'achat d'une valeur de 20€.

Le Maire remercie les conseillers en charge du fleurissement de la commune.

Fin de la séance 21h15

Le Maire

Michel HURSON

